

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2018

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2261

présenté par  
Mme Dubost, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 66

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« des autres »

les mots :

« ou qui gèrent d'autres ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.